

ETESIA

FR

Notice d'instructions
(originale)

A lire attentivement avant d'utiliser la machine



PHE3 - PHTS3

SOMMAIRE

1• Votre sécurité et celle des autres	3
2• Explications des pictogrammes.....	5
3• Descriptif.....	7
4• Images	8
5• Caractéristiques techniques.....	11
6• Préparation et prise en main.....	12
7• Utilisation.....	12
8• Entretien.....	13
9• Arrêt prolongé - Remise en service.....	15
10• Dépannage courant - Pannes et Remèdes.....	16
11• Tableau récapitulatif de l'entretien régulier	17
12• Garantie.....	18

REMERCIEMENTS

Vous venez d'acquérir une tondeuse ETESIA.

Cette machine d'une fiabilité et d'une robustesse étonnantes a été conçue pour vous servir longtemps.

Pour accroître sa longévité et lui assurer un fonctionnement optimal, lisez attentivement la présente notice, respectez les consignes de sécurité et les instructions d'entretien.

Conservez précieusement cette notice pour des consultations ultérieures. Cette tondeuse est uniquement destinée à la tonte de l'herbe. Tout autre usage en dehors de la tonte de toute surface engazonnée est à proscrire.

Fidèle à sa politique d'innovation permanente, ETESIA ne cesse d'améliorer la qualité de ses produits. Par conséquent, votre modèle peut présenter de légères différences par rapport à cette notice. Votre revendeur ETESIA dispose des informations techniques les plus récentes. N'hésitez pas à le consulter en cas de besoin.

Conformément à l'article L.111-3 du code de la consommation, ETESIA s'engage à fournir à votre revendeur des pièces détachées, d'origines ou adaptables, indispensables à l'utilisation de votre produit sur une période de 10 années, à compter de la date de la facture émise par notre société.

AVANT D'UTILISER LA TONDEUSE

- Dans votre propre intérêt, contrôlez la présence des étiquettes de sécurité sur votre tondeuse aux endroits prévus par la notice. Si une ou plusieurs de ces étiquettes devaient manquer, adressez-vous immédiatement à votre revendeur.
- Nous attirons votre attention sur le fait que ces étiquettes de sécurité sont obligatoires sur la tondeuse.
- Familiarisez-vous avec ses commandes. Etudiez soigneusement son fonctionnement pour pouvoir arrêter rapidement le moteur.
- Dégagez le terrain des jouets, pierres, bois, ferrailles, fils, os, plastiques, branches et autres débris pouvant être projetés par la tondeuse. Supprimez aussi les branches basses pouvant blesser les yeux.
- Avant chaque utilisation, assurez-vous du bon état de la lame et de sa fixation.
- Ne portez jamais de vêtements amples durant l'utilisation. Equipez-vous de chaussures fermées, solides et antidérapantes. Portez également des pantalons longs. N'utilisez pas la tondeuse lorsque vous êtes pieds nus ou en sandales. Portez une protection auditive.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

- La tondeuse doit être utilisée conformément à la présente notice d'instructions.
- Les adolescents de moins de 16 ans, ainsi que les personnes non familiarisées avec la tondeuse, ne doivent pas utiliser la machine.
- Ne confiez jamais la tondeuse à une personne n'ayant pas pris connaissance de la notice d'instructions.
- **ATTENTION** : L'exposition prolongée au bruit peut nuire à la santé. Les symptômes sont progressifs : acouphène, surdité temporaire, puis surdité progressive. Utilisez des protections individuelles contre le bruit. Limitez l'intensité et la durée de l'exposition. Evitez de tondre à proximité d'autres sources sonores. Prévoyez des périodes de repos.
- **ATTENTION** : Une exposition excessive aux vibrations peut affecter la circulation ou le circuit nerveux. Les symptômes apparaissent principalement dans les doigts, les mains ou les poignets. Ces symptômes sont par exemple perte de sensibilité, douleurs, faiblesse musculaire, changement de couleur de la peau, picotements désagréables... Consultez un médecin en cas d'apparitions de symptômes pouvant être déclenchés par des vibrations.
- Cette tondeuse n'est pas prévue pour être utilisée par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de la tondeuse. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec la tondeuse.
- Ne travaillez pas trop près de talus, de fossés, sur des terrains meubles ou présentant des risques de renversement.
- N'utilisez pas la machine si vous êtes fatigué ou malade. Evitez également de le faire si vous avez consommé des boissons alcoolisées ou pris des médicaments.
- L'utilisateur ou l'opérateur est responsable de la sécurité des tiers se trouvant dans la zone de travail de la machine. Maintenez les tierces personnes à l'écart de façon à ce que personne ne puisse être blessé par des projections de pierres ou d'autres objets lors de l'utilisation.
- Evitez la présence de personnes (surtout d'enfants), ou d'animaux à proximité de la machine lorsque le moteur tourne. Ne mettez pas la machine en marche en leur présence.
- N'enlevez jamais les étiquettes ou les éléments de sécurité.
- La tondeuse doit obligatoirement être pourvue de son bouclier/déflexeur de protection et de sa bavette de protection. Vérifiez fréquemment que le bac de ramassage ne présente aucune trace d'usure ou de détérioration. N'utilisez jamais la tondeuse si ses protecteurs sont défectueux.
- Ne mettez jamais ni main, ni pied sous le carter de coupe.
- N'approchez pas les mains ou les pieds des pièces rotatives et en mouvement. Tenez-vous toujours à l'écart de l'ouverture d'éjection.
- Avant de retirer le bac de ramassage ou de changer la hauteur de coupe, arrêtez le moteur ou débrayez la lame et attendez son immobilisation.
- Protégez le visage et les yeux lorsque vous tondez sous les arbres.
- Evitez les obstacles tels que taupinières, souches, bordures, socles bétonnés qui ne peuvent être coupés par la lame et qui risquent d'endommager le système de coupe.
Après avoir heurté un objet étranger, ou si la machine commence à vibrer de façon anormale, arrêtez le moteur, débranchez le capuchon de bougie et inspectez la tondeuse pour vérifier si elle est endommagée. Faites effectuer les réparations avant de redémarrer et d'utiliser la tondeuse.
- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- N'utilisez la tondeuse qu'en plein jour, ou avec un bon éclairage artificiel.
- Ne tondez pas en cas d'orage.
- Dans la mesure du possible, évitez de tondre de l'herbe mouillée.
- Respectez la distance de sécurité minimale donnée par les longérons du guidon. Lorsque vous utilisez la tondeuse sur des pentes, il convient d'être particulièrement prudent et de changer de direction avec beaucoup de précautions. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci.
- L'utilisation sur des pentes trop abruptes est à proscrire (max. 15°).
- Ne courez jamais, mais avancez lentement en assurant vos pas, en particulier en pente.

1 • VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES

• **DANGER** : NE FAITES PAS TOURNER LE MOTEUR DANS UN LOCAL CLOS. LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT CONTIENNENT DU MONOXYDE DE CARBONE, UN GAZ INODORE ET MORTEL.

- Ne laissez jamais tourner le moteur sans surveillance (si le modèle de machine le permet).
- En cas d'intervention sur la machine, arrêtez le moteur.
- Les leviers de commande d'avancement et de sécurité sont des dispositifs à action maintenue : ne jamais les bloquer.
- Inversez le sens de marche ou tirez la tondeuse vers vous avec beaucoup de précaution.
- Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Si vous devez déplacer la tondeuse en dehors de la pelouse, arrêtez la rotation de la lame ou arrêtez le moteur.
- Respectez également d'éventuelles prescriptions légales relatives à l'utilisation de machines à moteur thermique.
- Ces précautions sont indispensables pour votre sécurité. Les recommandations mentionnées ne sont toutefois pas exhaustives; à tout moment, utilisez votre tondeuse à bon escient.
- Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger ou décharger la machine.

MAINTENANCE ET STOCKAGE

- Maintenez toujours la machine et ses différents accessoires en parfait état de marche.
- Remplacez les pièces usées ou endommagées pour plus de sécurité.
- Les travaux d'entretien et de nettoyage de la tondeuse ne doivent être effectués que lorsque le moteur est arrêté. Par précaution, retirez le capuchon de la bougie.
- Utilisez toujours de l'essence d'acquisition récente. Une vieille essence laisse des dépôts de gomme dans le carburateur, provoque des fuites et rend le démarrage du moteur difficile. N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois pour l'essence sans plomb et que vous conserverez dans un bidon propre prévu à cet effet.
- **ATTENTION DANGER** : le carburant est hautement inflammable.
- NE STOCKEZ PAS, NE RENVERSEZ PAS, OU N'UTILISEZ PAS DE L'ESSENCE PRÈS D'UNE FLAMME NUE ou près d'appareils tels que poêles, fourneaux ou chauffe-eau comportant une veilleuse ou susceptibles de provoquer une étincelle.
- Ne faites pas le plein de carburant à l'intérieur ou dans un local non ventilé. Faites le plein uniquement à l'extérieur et ne fumez pas pendant cette opération.
- Ajoutez du carburant avant de démarrer le moteur.
- Ne retirez jamais le bouchon du réservoir et ne remplissez pas le réservoir quand le moteur tourne ou quand il est chaud. Laissez refroidir le moteur pendant quelques minutes avant de faire le plein de carburant.
- Remettez correctement en place les bouchons du réservoir et de la nourrice de carburant.
- Ne tentez pas de démarrer le moteur quand de l'essence a été renversée, quand vous sentez une odeur d'essence ou quand d'autres conditions explosives sont présentes. Eloignez la tondeuse de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs de carburant ne sont pas dissipées.
- Ne transportez pas la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'alimentation ouvert.
- Ne modifiez pas les ressorts de régulateur, tringles et autres pièces pour augmenter le régime du moteur. Faites tourner le moteur au régime préconisé.

- Ne contrôlez pas l'étincelle en retirant la bougie. Utilisez un contrôleur homologué.
- Ne tirez pas sur le lanceur quand la bougie est retirée. Si le moteur est noyé, amenez la commande de gaz en position MAXI et lancez le moteur jusqu'à ce qu'il démarre.
- Ne frappez pas le volant du moteur avec un marteau ou un objet dur, ce qui pourrait provoquer le bris du volant en cours de fonctionnement : confiez les interventions importantes à un réparateur agréé ETESIA qui dispose des outils appropriés pour faire l'entretien du moteur.
- N'utilisez pas le moteur sans silencieux. Inspectez celui-ci régulièrement et faites-le remplacer s'il est endommagé ou s'il fuit.
- Ne touchez pas le pot d'échappement, le cylindre ni les ailettes chaudes pour ne pas vous brûler.
- N'utilisez pas votre tondeuse dans des zones boisées, broussailles ou sur des terrains en jachère ou herbeux si le pot d'échappement n'est pas équipé d'un pare-étincelles. (Le pare-étincelles doit être gardé en bon état par le propriétaire ou l'opérateur).
- Ne démarrez pas le moteur quand le filtre à air ou le couvercle du filtre à air est déposé.
- Prévenez un démarrage accidentel du moteur; retirez le capuchon de bougie pour faire l'entretien de la tondeuse.
- Débarrassez les ailettes du cylindre et le mécanisme du régulateur de la saleté, des débris d'herbe et autres, susceptibles de modifier le régime du moteur.
- Tirez la corde du lanceur lentement jusqu'à ce qu'une résistance soit perçue. Tirez alors énergiquement pour prévenir les retours et éviter de vous faire mal à la main ou au bras.
- Contrôlez que les conduits et les raccords de carburant ne présentent ni fissures ni fuites. Faites-les remplacer si nécessaire.
- Les lames de rechange doivent être uniquement montées sur les machines pour lesquelles elles sont prévues, et ce conformément aux indications données.
- L'utilisation de pièces contrefaites ou une mauvaise maintenance peut modifier le comportement de votre produit, voire vous mettre en danger. N'utilisez que des pièces d'origines et respectez les fréquences de maintenance.









RESPONSABILITÉ

- En cas d'utilisation non conforme à la notice et à la réglementation en vigueur, ETESIA décline toute responsabilité. Ne déversez pas vos déchets de tonte à des endroits non autorisés.
- Vous ne devez pas effectuer de modifications sur la tondeuse sans accord préalable de la part d'ETESIA.
- Toute modification non autorisée par ETESIA peut rendre la machine dangereuse et conduire à de sévères blessures lors de l'utilisation. En cas de non-respect de ces consignes, ETESIA décline toute responsabilité.

IDENTIFICATION DE LA TONDEUSE

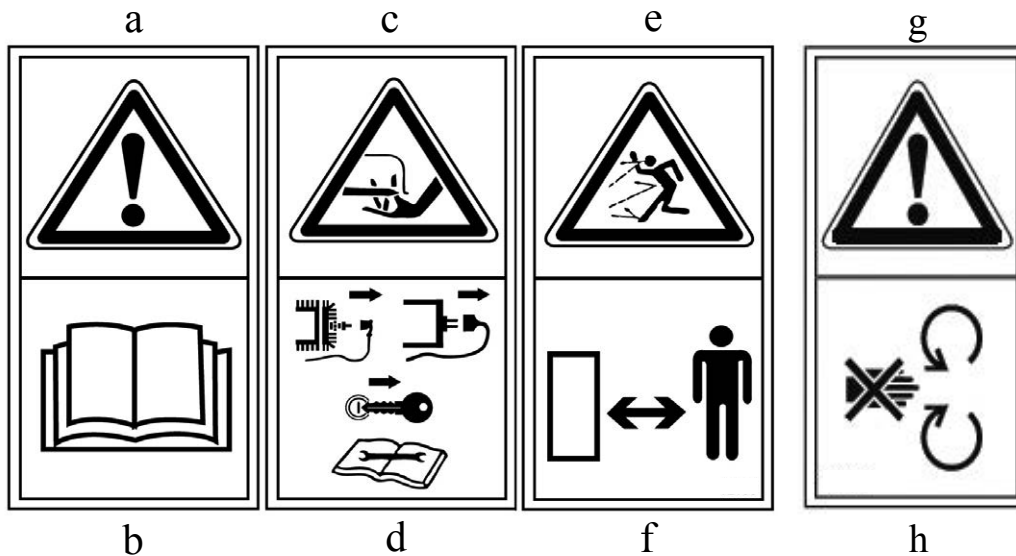
- Le numéro d'identification de la tondeuse se trouve sur l'étiquette signalétique apposée sur la machine.
- Communiquez ce numéro à votre revendeur-réparateur en cas d'intervention sur la tondeuse.
- Vous ne serez prêt à utiliser cette tondeuse qu'après avoir lu attentivement les consignes de sécurité. Lisez entièrement ce manuel d'instructions pour l'utilisation et l'entretien de la tondeuse.

2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - SÉCURITÉ

<p> Ce signe vous indiquera les conseils qui concernent votre sécurité.</p> <p> Ce signe vous indiquera les conseils qui concernent la longévité de la tondeuse.</p> <p>PICTOGRAMMES MOTEUR</p> <p>  Lire le manuel de l'utilisateur avant l'utilisation.</p>	<p>  Le moteur dégage du monoxyde de carbone qui est un gaz toxique. Ne jamais le faire fonctionner dans un endroit clos.</p> <p>  L'essence est très inflammable et explosive. Arrêter le moteur et le laisser refroidir avant de faire le plein d'essence. NE PAS FUMER. Faire le plein dans un lieu bien aéré et éloigné de toutes flammes et étincelles.</p>
--	---

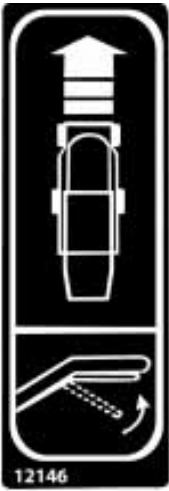
ETIQUETTES DE SÉCURITÉ

- | | |
|---|--|
| <p>a - ATTENTION DANGER !</p> <p>b - Avant utilisation, lire et observer rigoureusement les instructions de la notice d'utilisation.</p> <p>c - Attention à la lame de coupe tranchante. La lame continue de tourner après la mise à l'arrêt du moteur. Risque de sectionnement des doigts.</p> | <p>d - Arrêter le moteur et débrancher le capuchon de bougie avant de procéder à toute opération de maintenance ou de réparation.</p> <p>e - Risque de projection d'objets.</p> <p>f - Tenir les tiers éloignés de la tondeuse.</p> <p>g - ATTENTION DANGER !</p> <p>h - Ne pas faire fonctionner la tondeuse, si le bac de ramassage et/ou le bouclier/défecteur ne sont pas en place.</p> <p>i - Protection obligatoire de l'ouïe.</p> |
|---|--|



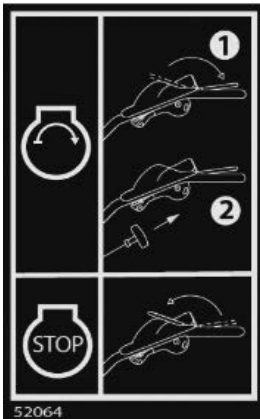
2• EXPLICATIONS DES PICTOGRAMMES - UTILISATION

• LEVIER DE COMMANDE D'AVANCEMENT (PHTS)



- Pour avancer, appliquez le levier de commande contre le guidon.
- Pour arrêter, relâchez le levier.

• COMMANDE DE MISE EN MARCHÉ ET ARRÊT DU MOTEUR



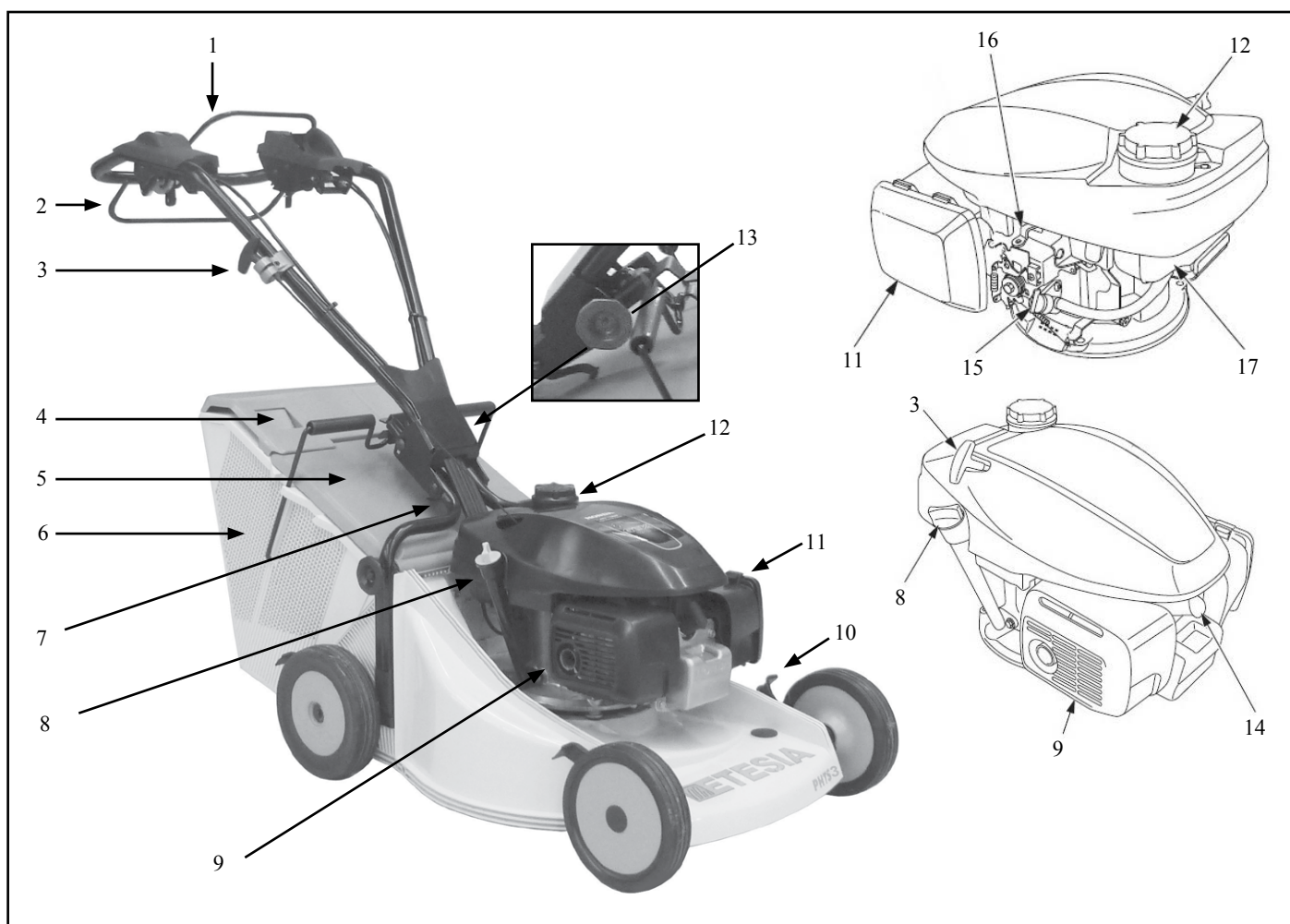
MISE EN MARCHÉ

- 1 - Appliquez le levier de sécurité contre le guidon.
- 2 - Action sur le lanceur pour démarrer le moteur = lame en rotation

ARRÊT

- Relâchez le levier de sécurité = arrêt du moteur et donc de la lame par le frein (< 3 secondes).

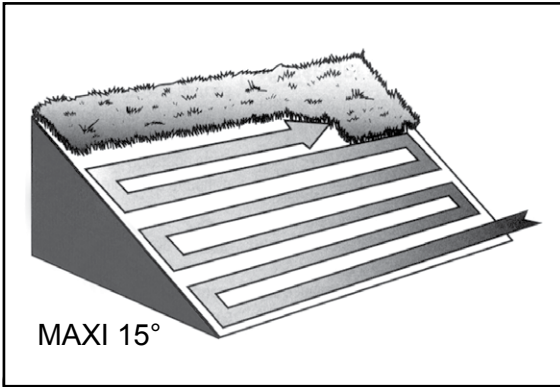
3• DESCRIPTIF



1. Levier de sécurité (frein moteur)
2. Levier de commande d'avancement (PHTS)
3. Poignée du lanceur
4. Indicateur de remplissage du bac de ramassage
5. Bouclier, déflecteur de sécurité
6. Bac de ramassage
7. Vis + écrou (fixation pivotante du guidon)
8. Jauge / Tube de remplissage huile
9. Silencieux

10. Levier de réglage de la hauteur de coupe (sur chaque roue)
11. Filtre à air
12. Bouchon de remplissage d'essence
13. Bouton + vis (réglage de la hauteur du guidon)
14. Bougie d'allumage
15. Robinet d'essence
16. Levier de frein de volant moteur
17. Réservoir d'essence

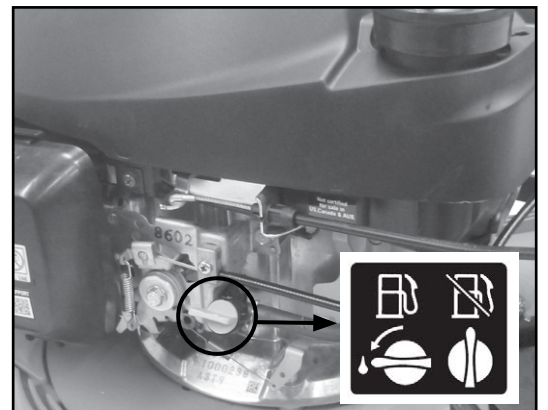
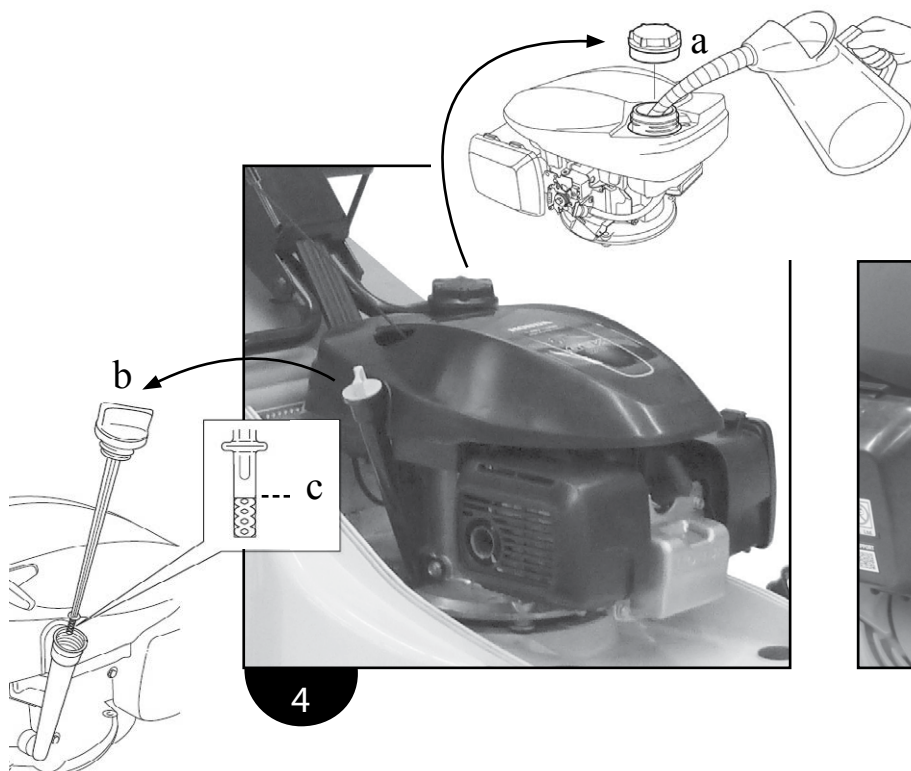
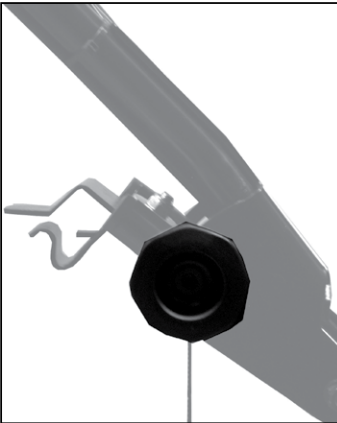
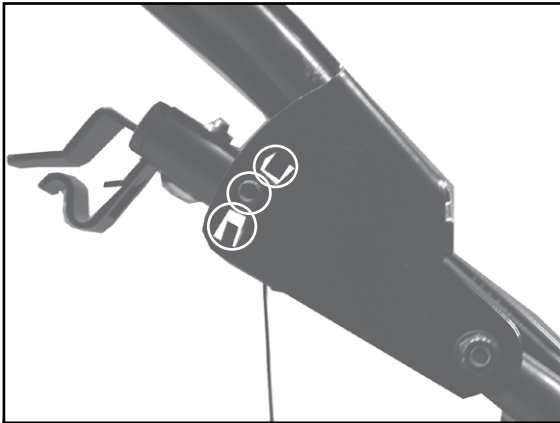
4• IMAGES



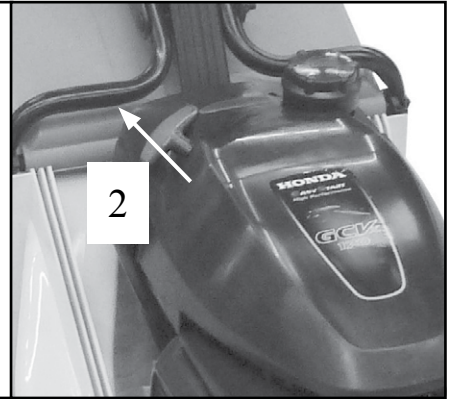
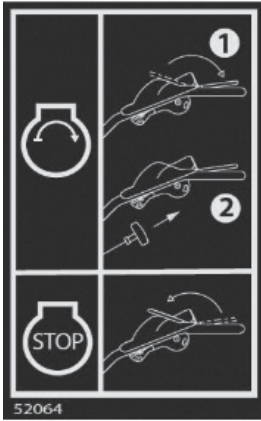
1



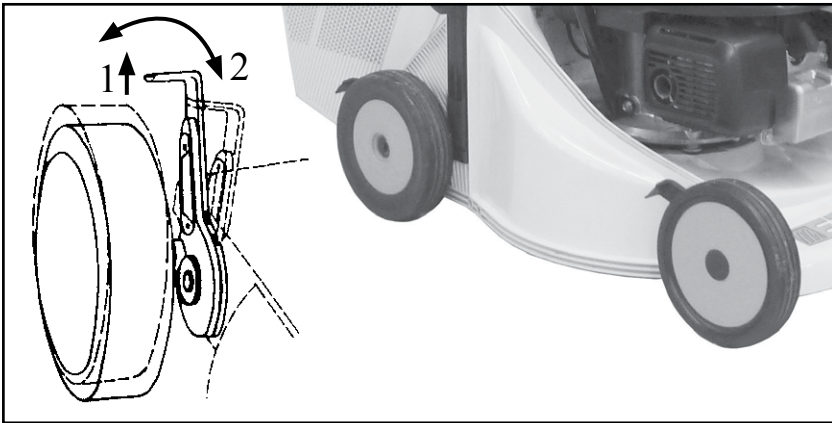
2



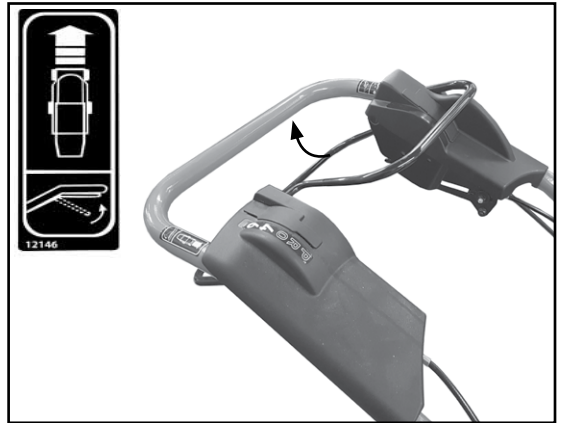
4• IMAGES



6



7



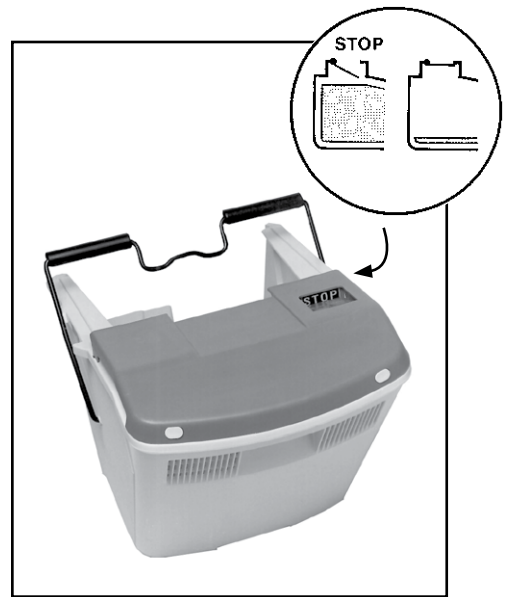
8



9



10

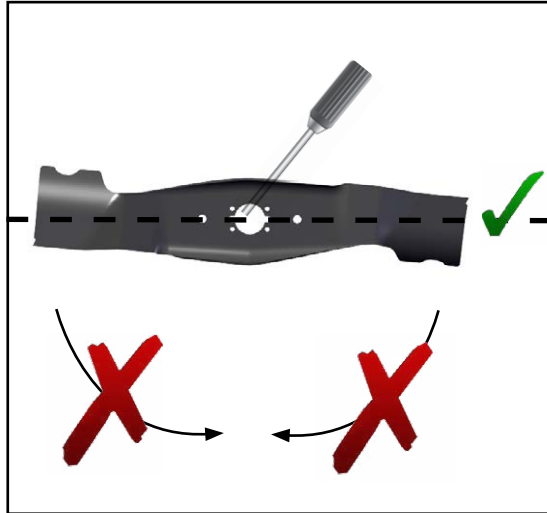


11

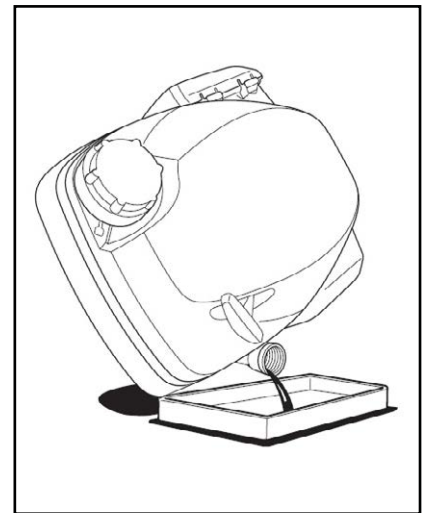
4• IMAGES



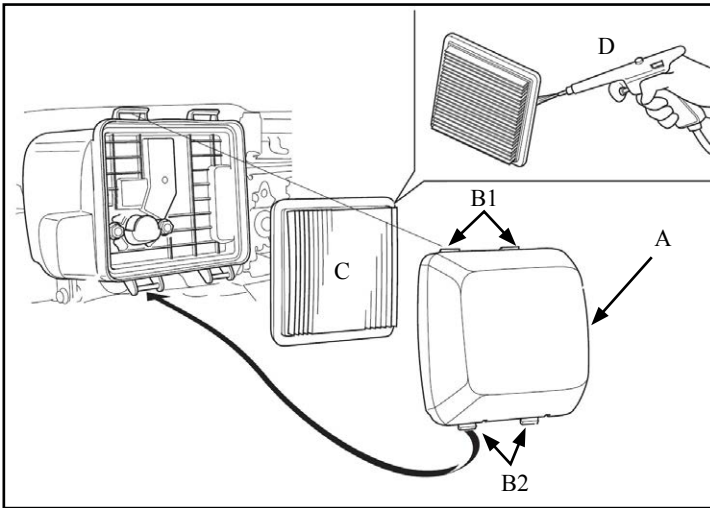
12



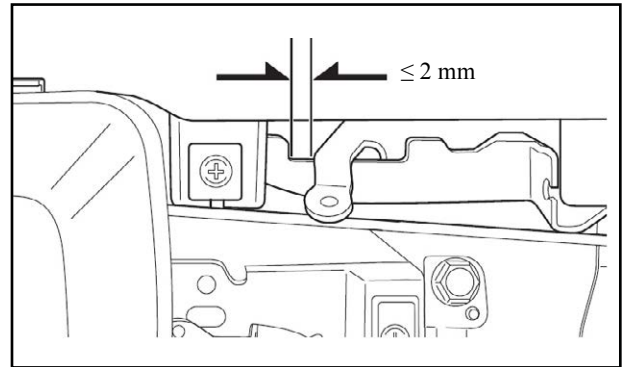
13



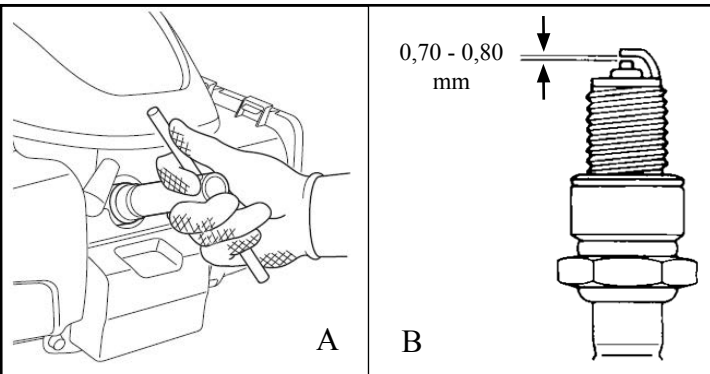
14



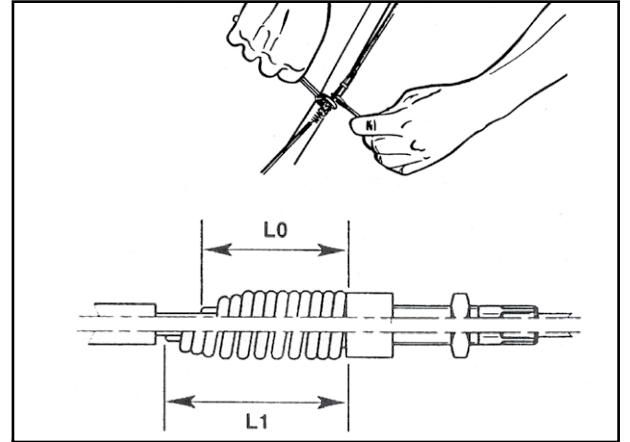
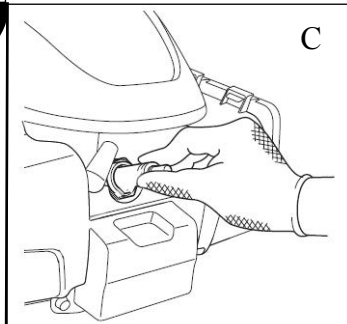
15



16



17



18

5• CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	PHE3	PHTS3
Version	poussée	tractée
Moteur	HONDA GCVx 170 4 temps OHV	
Cylindrée	166 cm ³	
Course	59 mm	
Alésage	60 mm	
Régime nominal	2900 min ⁻¹	
Puissance au régime nominal	3,4 kW	
Huile moteur	SAE 10W30	
Contenance d'huile	0,40 l	
Lanceur	à rappel automatique	
Décompresseur	mécanique	
Régulateur	mécanique	
Contenance réservoir	0,91 l	
Carburant	supercarburant sans plomb	
Carburateur	à flotteur avec starter automatique	
Refroidissement	par soufflerie d'air	
Filtre à air	cartouche papier	
Allumage	transistorisé	
Bougie	NGK BPR5ES - Culot Ø 14 mm - Longueur du filetage 19 mm	
Ecartement des électrodes	0,7 - 0,8 mm	
Sécurité de lame	rondelle de sécurité	
Arrêt de lame	frein moteur	
Lame	référence ETESIA PZ46E	
Largeur de coupe	46 cm	
Hauteurs de coupe	25, 33, 45, 60, 75, 88 mm réglage sur chaque roue	
Encombrement (Lxlxh) Guidon replié : Guidon position de travail :	1070 x 520 x 905 mm 1425 x 520 x 1035 mm	
Diamètre des roues	Roues avant 180 mm Roues arrière 200 mm	
Masse	32 Kg	37 Kg
Contenance du bac	52 litres	
Vitesse d'avancement	-	3,4 km/h
Niveau de pression acoustique au poste de conduite *	$L_{pA} = 86 \text{ dB(A)}$ ($K_{pA} = 2,5$)	
Niveau de vibration au guidon **	$a_{hw} = 2,8 \text{ m/s}^2$ ($K = 1,4$)	
Valeurs pour temps d'exposition journalière	$A(8) = 4,2 \text{ m/s}^2 \text{ maxi}$ La machine peut être utilisée durant 11h30 avec des interruptions toutes les 2h50	

* Norme de référence pour les mesures = NF EN ISO 5395-1 et -2

** Normes de référence pour les mesures = NF EN 1033, NF EN ISO 5395-1 et -2

6• PRÉPARATION ET PRISE EN MAIN

GUIDON

- Présentez la partie supérieure du guidon en veillant à la bonne disposition des câbles de commande, et engagez la vis de fixation (voir image n°2). Vissez l'écrou sur la vis (clé de 13 mm).
- Positionnez le guidon dans la position de travail la mieux adaptée à votre taille (3 positions possibles) (voir image n°2a) et fixez-le avec la deuxième vis et le bouton (voir image n°2b).



Maintenez vos doigts à distance des articulations pour éviter de vous blesser.



Aucun jeu ne doit apparaître dans la fixation du guidon.

- Disposez la corde du lanceur dans son guide situé sur le mancheron droit du guidon (voir image n°3). La corde de lanceur doit toujours rester maintenue dans son guide.

PRÉPARATION DU MOTEUR



ATTENTION ! L'essence est hautement inflammable.

- Ne pas fumer en faisant le plein de carburant (voir a image n°4). Le remplissage du réservoir doit toujours être effectué moteur à l'arrêt. Évitez de renverser de l'essence et veillez à ne pas trop remplir pour éviter tout débordement : laissez environ 1,5 cm d'espace sous le col pour permettre la dilatation du carburant.
- Ne jamais enlever le bouchon du réservoir d'essence pendant que le moteur tourne.
- Si de l'essence a été répandue, ne pas tenter de démarrer le moteur : éloignez la machine de la zone d'épandage et évitez de provoquer toute inflammation tant que les vapeurs d'essence ne sont pas dissipées.
- Remettez correctement en place le bouchon du réservoir et de la nourrice d'essence.
- Lors du remplissage du réservoir veuillez éviter tout débordement. Si malgré ces précautions un débordement de combustible devait se produire, veuillez :

- Nettoyer scrupuleusement l'ensemble des pièces contaminées.
- Ne démarrer la machine qu'après vous être assuré que le carburant renversé a bien été éliminé.



Le carburant est hautement inflammable : ne pas fumer en faisant le plein ou la vidange.

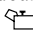


N'ajoutez pas d'huile à l'essence !

AVANT DE LANCER LE MOTEUR HUILE MOTEUR

Pour des raisons de transport, le carter de votre tondeuse ne contient pas d'huile. Ne faites jamais tourner le moteur sans huile même pendant une courte période.

Avant de lancer le moteur, faites le plein d'huile. Utilisez une huile d'excellente qualité (classée "API SE" et de viscosité SAE 10W30).

- Placez la tondeuse sur une aire horizontale et dégagée.
- Ôtez la jauge  et versez lentement l'huile (voir b image n°4). La capacité du carter d'huile est de 0,40l.
- **Vérifiez le niveau d'huile** : essuyez la jauge avec un chiffon propre, introduisez la jauge dans le tube de remplissage et posez le bouchon sur le tube sans le visser, puis retirez la jauge pour contrôler le niveau d'huile.
- La marque laissée sur la jauge doit atteindre la limite supérieure (voir c image n°4). Eventuellement, complétez.
- En cas d'excédent, éliminez aussitôt le trop-plein en couchant la tondeuse sur le côté. Ne remplissez pas le carter d'huile au-delà de la limite supérieure de la jauge.
- Revissez fermement le bouchon du tube de remplissage avant de lancer le moteur.
- Faites ensuite le plein de supercarburant sans plomb. Utilisez un carburant " frais ".
- N'achetez que la quantité de carburant que vous utiliserez sous 1 mois.



Le carburant est hautement inflammable : ne fumez pas en faisant le plein.

7• UTILISATION

MISE EN ROUTE DU MOTEUR ET DE LA LAME DE COUPE

- Assurez-vous que la lame est convenablement montée et serrée, et assurez-vous aussi du bon verrouillage du guidon.
- Faites le plein à l'extérieur uniquement et ne fumez pas pendant cette opération.
- Démarrez la tondeuse sur une aire dégagée. Ne jamais la basculer, ni pour faire démarrer le moteur, ni pendant la rotation de la lame.
- Ouvrez le robinet d'essence (voir image n°5).
- Placez-vous à droite du guidon, en arrière de la machine.
- Appliquez le levier de sécurité contre le guidon et maintenez-le dans cette position (voir 1 image n°6).
- Tirez lentement sur la poignée de lanceur (voir 2 image n°6) jusqu'à ce que vous ressentiez une compression.
- Revenez en position de départ avant de tirer énergiquement sur la poignée de lanceur pour faire démarrer le moteur. Raccorppez la poignée de lanceur.



Ne jamais laisser tourner le moteur dans un local fermé où les vapeurs nocives de monoxyde de carbone peuvent s'accumuler.

ARRÊT DU MOTEUR ET DE LA LAME DE COUPE

- Relâchez le levier de sécurité : le moteur s'éteint en même temps que la lame.

- Fermez le robinet d'essence.



Ne pas modifier les réglages d'origine du moteur ; ne pas faire tourner le moteur en sursrégime.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DE COUPE



Effectuez toujours ce réglage, moteur et système de coupe arrêtés !

- Réglage individuel sur chaque roue : tirez le levier vers le haut pour l'amener vers l'avant ou l'arrière et le laisser s'enclencher à la hauteur désirée (2,5 ; 3,3 ; 4,5 ; 6,0 ; 7,5 ; 8,8 cm) (voir image n°7).
- La hauteur de coupe minimale est réservée à la tonte avant scarification. Lors d'une tonte normale, choisir une hauteur de coupe supérieure.

TONTE



Équipez-vous de chaussures solides, de pantalons. Débarrassez la pelouse des objets étrangers qui peuvent présenter un danger (pierres, bois, ferraille, fils, os, plastique, etc...).



Ne mettez jamais ni main ni pied sous la tondeuse lorsque le moteur tourne.



Tondez de préférence lorsque l'herbe est sèche. Si elle est humide ou si sa hauteur est excessive, effectuez deux passages : tondez une première fois à la hauteur maximum pour ne pas surcharger la tondeuse, puis à la hauteur définitive.

7• UTILISATION



Lorsque vous tondez sur des pentes, il convient d'être particulièrement prudent et de changer de direction avec beaucoup de précaution. La tonte sur des pentes trop abruptes est à proscrire. Respectez le schéma de tonte en pente (voir image n°1).



Si de l'herbe devait s'accumuler sous le châssis, arrêtez le moteur et retirez le capuchon de bougie avant toute intervention de débouillage.

COMMANDE D'AVANCEMENT (PHTS)

- Pour avancer, appliquez le levier d'avancement franchement contre le guidon (voir image n°8).
- Pour vous arrêter, relâchez le levier d'avancement.



Soyez particulièrement prudent lorsque vous devez tirer la machine vers vous.

CONDUITE DE LA TONDEUSE

- Faites particulièrement attention en changeant de sens sur les terrains en pente. Ne tondez jamais face à la pente, mais au contraire en restant parallèle à celle-ci (voir image n°1).
- Restez toujours à distance respectable du carter de coupe de la tondeuse.
- Ne mettez jamais ni main ni pied sous la tondeuse lorsque le moteur est en marche.
- En cas d'impossibilité d'arrêt du moteur par la commande principale, vous devez fermer le robinet d'essence (cette procédure entraînera l'arrêt du moteur dans les trois minutes).

TONTE SANS LE BAC DE RAMASSAGE

- Dès le décrochage du bac, le bouclier de sécurité fait office de déflecteur en se rabattant automatiquement derrière le canal d'éjection. Il dirige alors toutes les projections vers le sol.

Lorsque vous n'utilisez pas le bac de ramassage, ne tondez en aucun cas sans vous être assuré au préalable que le bouclier de sécurité et les 2 bavettes anti-projections sont bien en place et que rien ne vient entraver leur bon fonctionnement. Ne les démontez sous aucun prétexte.



UTILISATION AVEC LE BAC DE RAMASSAGE MISE EN PLACE DU BAC DE RAMASSAGE



Effectuez toujours cette opération, moteur arrêté.

- Saisissez le bac de ramassage d'une main par l'anse et de l'autre main par la poignée arrière.
- Levez le bouclier de sécurité à mi-hauteur à l'aide du bac de ramassage.
- Glissez le corps du bac sous le bouclier (voir image n°9). Veillez au bon centrage du bac sur la machine et du bec dans le canal d'éjection.
- Engagez le milieu de l'anse sur le crochet situé à la base du guidon.
- L'extrémité du bouclier doit être bien encastrée dans la fente du bac (voir image n°10).



Avant de vous mettre à tondre, vérifiez la bonne mise en place du bac ainsi que son état : remplacez-le dès qu'il présente des traces d'usure ou de détérioration.

VIDANGE DU BAC DE RAMASSAGE



Effectuez toujours cette opération, moteur arrêté.

- Lorsque vous tondez avec le bac, habituez-vous à déceler son remplissage maximum. Arrêtez-vous avant que l'herbe ne commence à s'accumuler sous le châssis.
- Le bac de ramassage étant muni d'un témoin de remplissage, l'indication [STOP] apparaît lorsque l'herbe ne pénètre plus à l'intérieur du réceptacle (voir image n°11). Dans ce cas, la vidange du bac de ramassage est nécessaire.
 - Décrochez le bac en le tenant d'une main par l'anse et de l'autre par la poignée (voir image n°12).
 - Retirez le bac.



Le bouclier de sécurité est conçu pour vous protéger. Vous ne devez donc le soulever que le temps nécessaire au dégagement du bac. Il se remet automatiquement en place; ne le démontez sous aucun prétexte.

- Le guidon central permet un accès facile au bac à herbe, et un décrochage en un seul mouvement, sans changer de main. Cette opération peut se faire indifféremment de n'importe quel côté de la tondeuse.

8• ENTRETIEN



Avant tout entretien, débranchez le capuchon de bougie, et fermez le robinet à essence.

Si, pour une opération d'entretien et de contrôle vous devez incliner votre tondeuse, prenez la précaution de la coucher du côté qui permettra au carburateur d'être dirigé vers le haut.

NETTOYAGE



Après avoir arrêté et laissé refroidir le moteur, nettoyez la tondeuse et tout particulièrement la face intérieure du carter de coupe. Enlevez les débris et les restes d'herbe coupée avec un grattoir et une brosse.

- Si vous utilisez le jet d'eau, surtout dans le cas d'un nettoyeur haute pression, veillez à ne pas projeter de l'eau sur les éléments du moteur, tels que : carburateur, filtre à air, allumage, pot d'échappement.
- Faites tourner le moteur et les éléments de transmission après le nettoyage pour éjecter l'eau qui s'est infiltrée dans les éléments tournants.

RANGEMENT

DÉMONTAGE RAPIDE DU GUIDON

- Pour réduire l'encombrement de votre tondeuse à des fins de transport ou de stockage, le guidon peut être rabattu vers l'avant : commencez par décrocher le bac de ramassage puis dévissez le bouton et retirez la vis de fixation inférieure du guidon. Repliez le guidon vers l'avant en veillant à ne pas le laisser retomber sur le moteur.

8 • ENTRETIEN

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ

- Vérifiez régulièrement le bon état du bouclier sécurité, du bac de ramassage et des bavettes anti-projections. Faites les remplacer dès qu'ils présentent des traces de détérioration.
- Assurez-vous du bon fonctionnement de la commande de sécurité : levier de sécurité relâché = arrêt de la lame de coupe en moins de 3 secondes.
- Si vous constatez une irrégularité de fonctionnement, faites vérifier le système de sécurité par un réparateur agréé ETESIA.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE COUPE



Avant chaque utilisation, vérifiez que la lame, la vis de fixation de la lame, et l'assemblage de coupe ne soient ni usés, ni endommagés. Une lame déformée ou usée au-delà des témoins d'usure (petites encoches aux extrémités de la lame), doit être remplacée.

- Tout choc contre un obstacle, ou toute usure anormale peut entraîner un déséquilibre et la détérioration des paliers, voire du moteur dans son ensemble. Dans ce cas, la garantie est exclue. Utilisez une lame neuve plutôt que de risquer une avarie du moteur à la suite d'un balourd excessif d'une lame mal équilibrée.
- Assurez-vous régulièrement de l'équilibre de la lame (voir image n°13).

CHANGEMENT DE LA LAME

- Après un choc sur la lame, celle-ci est à changer impérativement.
- Des microfissures provoquées par un choc peuvent entraîner la rupture ultérieure de la lame si elle n'est pas remplacée.



Munissez-vous d'une paire de gants épais afin d'éviter tout accident en manipulant la lame, qui est extrêmement tranchante sur les parties affûtées.

- Débranchez le capuchon de la bougie et desserrez la vis de fixation de la lame. Remplacez la lame, sens de montage : "ailettes" vers le moteur.
- N'utilisez que des lames d'origine ETESIA prévues pour cette tondeuse (réf. PZ46E).



Veillez à ce que les deux points de coupe tournent sur un même plan.

- Mesurez la distance qui sépare l'extrémité de la lame de la limite inférieure de la jupe du châssis. Cette distance doit rester identique lorsque vous faites passer l'autre extrémité de la lame au point de mesure.
- L'arbre moteur entraîne la lame par l'intermédiaire d'une rondelle d'accouplement. En cas de choc violent, faites effectuer une vérification du système de fixation de la lame par votre réparateur agréé ETESIA.

ENTRETIEN DU MOTEUR



Avant toute opération d'entretien et pour éviter tout risque de démarrage accidentel de la tondeuse, retirez le capuchon de la bougie.

VIDANGES

Vérifiez le niveau d'huile avant chaque tonte. La marque laissée sur la jauge à huile doit atteindre la limite supérieure.

- La première vidange doit être effectuée après les 5 premières heures de fonctionnement. Ces heures sont à considérer comme période de rodage pendant laquelle le moteur doit être ménagé.
- Ensuite, les vidanges sont à effectuer toutes les 50 heures ou une fois par an. Si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (température ambiante et charge élevées), prévoyez des vidanges plus fréquentes (toutes les 25 heures).

MÉTHODE DE VIDANGE (IMAGE N°14)

Changer l'huile lorsque le moteur est chaud.

- Nettoyer autour du bouchon de la jauge.
- Retirez le bouchon de la jauge. Basculez le moteur sur le côté, le filtre à air vers le haut. Vidangez l'huile dans un récipient approprié.
- Une fois le carter complètement vide, redressez le moteur.
- Remplissez le carter d'huile neuve. Le niveau doit atteindre la limite supérieure de la jauge.
- Remettez en place la jauge et serrez fermement.

Déposez l'huile usagée dans une station de récupération agréée.



Attention à l'huile chaude vidangée.

FILTRE À AIR (IMAGE N°15)

Si le filtre à air est sale, le passage vers le carburateur sera restreint. Pour éviter tout mauvais fonctionnement du carburateur, entretenez régulièrement le filtre à air.



Ne faites jamais tourner le moteur sans filtre à air. Cela entraînerait une usure prématurée du moteur.

Il est inévitable que des impuretés pénètrent dans le filtre à air. Entretenez régulièrement le filtre à air du moteur : toutes les 25 heures. Nettoyez-le plus souvent si la tondeuse est utilisée dans des conditions très poussiéreuses.

- Déposez le couvercle [A] de filtre à air en décrochant d'abord les deux languettes supérieures [B1] situées sur le couvercle de filtre à air, puis les deux languettes inférieures [B2].
- Déposez l'élément filtrant [C]. Vérifiez soigneusement qu'il n'est pas perforé ou déchiré, et remplacez-le si nécessaire.
- Tapotez légèrement l'élément plusieurs fois sur une surface dure afin d'en faire tomber la saleté en excès, ou envoyez avec précaution de l'air comprimé à travers le filtre de l'intérieur vers l'extérieur [D]. N'essayez jamais d'enlever la saleté à l'aide d'une brosse ; le broyage forcerait la saleté à l'intérieur des fibres. Remplacez l'élément [C] s'il est excessivement sale.
- Reposez l'élément [C] et le couvercle [A] de filtre à air.



N'utilisez pas de solvants ni d'essence ni d'air comprimé pour le nettoyage du filtre à air.

INSPECTION DU FREIN AU VOLANT (IMAGE N°16)

Vérifiez le jeu de levier du frein au volant. S'il est inférieur à 2 mm, allez chez un revendeur agréé.

BOUGIE (IMAGE N°17)

Pour assurer le bon fonctionnement du moteur, la bougie d'allumage ne doit présenter aucun dépôt et son écartement doit être correct. Une bougie encrassée rend les démarrages difficiles et entraîne des pertes de puissance.

N'hésitez pas à changer une bougie usée.



Si le moteur vient de tourner, le laisser refroidir avant toute intervention sur la bougie.



N'employez que des bougies d'origine ETESIA. Utilisez toujours une bougie d'allumage ayant une valeur thermique appropriée.

- Nettoyez le puit de bougie et retirez la bougie d'allumage à l'aide d'une clé à bougie (A).

8• ENTRETIEN

- Inspectez visuellement la bougie d'allumage et jetez-la si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation, nettoyez la bougie avec une brosse métallique.
- Nettoyez les électrodes toutes les 100 heures ou au moins une fois par an.
- Mesurez l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. Corrigez-le si nécessaire en tordant l'électrode latérale. L'écartement (B) doit être de 0,7 - 0,8 mm.
- Remplacez la bougie toutes les 250 heures de fonctionnement ou chaque saison selon le cas.
- Vérifiez que la rondelle de la bougie est en bon état et vissez la bougie à la main (C) pour éviter de fausser les filets.
- Après avoir mis la bougie d'allumage en place, serrez-la à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.
- Pour l'installation d'une nouvelle bougie d'allumage, serrez de 1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une bougie d'allumage ancienne, serrez le 1/8 - 1/4 de tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

COUPLE DE SERRAGE : 20 Nm



La bougie doit être serrée correctement. Lorsque la bougie est mal serrée, elle risque de chauffer considérablement et d'endommager le moteur.

- Fixez le capuchon de bougie sur la bougie.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT, CARBURATEUR

- Enlevez régulièrement les débris d'herbe autour du lanceur. Débarrassez la grille d'aération et le pourtour du moteur de l'herbe qui a pu s'y accumuler. Vous aurez ainsi la garantie d'un refroidissement constant et efficace de votre moteur.
- La tringlerie du carburateur doit être maintenue dans un parfait état de propreté.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE TRANSMISSION D'AVANCEMENT (IMAGE N°18)

Après chaque utilisation, nettoyez le système de transmission en le débarrassant de l'herbe qui aurait pu s'y accumuler.

IMPORTANT ! Vérifiez régulièrement le bon réglage du câble d'embrayage d'avance.

Vérification et réglage de la tension :

L0 = longueur du ressort au repos

L1 = longueur du ressort lorsque la commande correspondante est actionnée

La contrainte appliquée au ressort reliant le câble aux leviers de commande (valeur L1-L0) doit être maintenue, en position embrayée et moteur arrêté, à une valeur comprise entre 4 et 5 mm pour le câble d'embrayage d'avancement.

Les éventuels réglages peuvent être entrepris par déplacement des butées à vis sur les tendeurs situés sur les gaines au niveau des manchetons du guidon :

- Desserrez les contre-écrous, dévissez les butées de la valeur nécessaire, puis resserrez les contre-écrous et contrôlez.

Lorsque les leviers de commande ne sont pas actionnés, le ressort ne doit exercer aucune tension sur le câble.

TRANSPORT

Si la machine doit être soulevée ou transportée, arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir pendant au moins 15 minutes avant de charger la tondeuse dans un véhicule. Par précaution, débranchez le capuchon de bougie.

Il est recommandé d'avoir recours à une rampe de chargement ou de se faire aider par quelqu'un pour charger et décharger la tondeuse.

Ne transportez jamais la tondeuse avec de l'essence dans le réservoir ou avec le robinet d'essence ouvert. La tondeuse doit être gardée à l'horizontale lors du transport pour éviter les écoulements d'huile ou d'essence.

9• ARRÊT PROLONGÉ - REMISE EN SERVICE

- Nettoyez le dessous du châssis.
- Vérifiez le bon état de propreté du filtre à air.
- Videz le réservoir de son carburant.



Lors d'une opération de vidange du réservoir à essence, vidangez le réservoir à l'extérieur (plein air).

- Videz le carburateur en laissant tourner le moteur jusqu'à épuisement de son contenu et refermez le robinet d'essence.
- Débranchez la capuchon de la bougie.
- Moteur chaud, vidangez le carter d'huile.
- Refaites le plein d'huile du carter moteur.
- Démontez la bougie et versez la valeur d'une cuillerée à soupe d'huile dans le cylindre.
- Faites tourner doucement le moteur (par la lame) une dizaine de fois pour répartir l'huile et protéger de la corrosion le cylindre et les soupapes.
- Remettez la bougie en place.
- Pour éviter la formation de rouille, fermez les soupapes du moteur en tirant doucement sur la poignée de lanceur jusqu'à ce qu'une compression soit ressentie. Enduisez les endroits pouvant rouiller d'une légère couche d'huile.

- Avant de ranger la machine, laissez refroidir le moteur. Rangez la tondeuse dans un local sec, sur des planches ou une tôle, pour réduire le risque d'incendie, maintenez la tondeuse et sa zone de stockage exemptes d'herbe, de feuilles et de graisse, et loin de tout dispositif pouvant produire des étincelles.

REMISE EN SERVICE

- Procédez dans l'ordre:

- Vérifiez le niveau de d'huile du moteur.
- Dévissez la bougie et nettoyez-la à l'essence.
- Laissez sécher, sans remonter la bougie pour l'instant.
- Lancez le moteur plusieurs fois pour éliminer l'huile excédentaire.
- Remontez la bougie sèche.
- Faites le plein de carburant homogène et conforme.
- Mettez le moteur en marche.

- Vous pouvez bien entendu confier cet entretien saisonnier à un atelier agréé ETESIA. Celui-ci pourra s'assurer du bon état de votre tondeuse pour un démarrage au quart de tour au printemps suivant !

10• DÉPANNAGE COURANT - PANNES ET REMÈDES

La plupart des anomalies de fonctionnement sont dues à des fausses manoeuvres, à une mauvaise utilisation de la tondeuse, ou à l'absence de l'entretien normal que nous préconisons.

Nous vous donnons ci-dessous les façons simples de déceler quelques dysfonctionnements et d'y remédier.

Si malgré cela, la panne persistait, nous vous conseillons de vous adresser à l'un de nos réparateurs agréés ETESIA (liste sur simple demande à ETESIA - 67165 WISSEMBOURG).

DYSFONCTIONNEMENTS	ORIGINES PROBABLES	REMÈDES
Le moteur ne démarre pas - La compression est insuffisante	Le piston, le cylindre, les segments, les soupapes ou l'étanchéité de la culasse sont défectueux	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
	La bougie est desserrée Les vis de culasse sont desserrées	Serrer de manière appropriée
- Excès de carburant	Le moteur est «noyé»	Fermer le robinet d'essence, démonter la bougie et assécher le moteur en tirant sur le lanceur
Aucun carburant dans la chambre de combustion	Aucun carburant dans la cuve du carburateur	Remplir le réservoir de carburant
	Le robinet d'essence est fermé	Ouvrir le robinet de carburant
	Arrivée d'essence défectueuse	Nettoyer
Bougie souillée par le carburant	Mélange de carburant / air trop riche	Tourner le moteur avec la bougie retirée pour éliminer l'excès de carburant
	Filtre à air obstrué	Nettoyer
	Carburateur défectueux	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
	Type de carburant incorrect Carburant altéré Eau dans le carburateur	Remplacer l'essence
Aucune étincelle ou étincelle faible	Bougie défectueuse	Remplacer la bougie
	Bobine d'allumage défectueuse	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
Le moteur manque de puissance - Moteur surchauffé	Filtre à air obstrué	Nettoyer
	Grille de refroidissement obstruée	Nettoyer
	L'huile du moteur est insuffisante	Faire l'appoint ou changer d'huile
	Dépôt de carbone dans la chambre de combustion	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
	Ventilation insuffisante autour du moteur	Nettoyer
- Le moteur n'atteint pas son régime	Régulateur défectueux ou dérégulé	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
Lanceur défectueux	Corde rompue ou ressort de rappel cassé	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
Marché inégale, fortes vibrations	Balourd de la lame	Equilibrer la lame ou la remplacer
Mauvaise coupe	Lame montée à l'envers	Monter à l'endroit (ailettes vers le moteur)
	Lame émoussée	Affûter ou changer
	Lame ne tourne pas sur un plan horizontal	Redresser ou changer
	Hauteur de coupe mal choisie	Adapter la hauteur de coupe aux conditions de travail
Le tondeuse débraye ou embraye mal	Câble d'embrayage mal réglé ou détendu	S'adresser à un réparateur agréé ETESIA
	Courroie usée	Faire changer par un réparateur agréé ETESIA
Le bac de ramassage se remplit mal	Lame défectueuse ou montée à l'envers	Remplacer ou monter à l'endroit
	Coupe trop basse	Changer la hauteur de coupe
	Grille du bac obstruée	Nettoyer à l'aide d'une brosse
	Orifice et carter obstrués par des débris d'herbe et de terre	Nettoyer le carter en ayant pris soin de retirer le capuchon de la bougie

Si ces vérifications n'éliminaient pas la panne, adressez-vous à un réparateur agréé ETESIA.



IMPORTANT : En cas de remplacement de pièces, n'utilisez que des pièces d'origine ETESIA. La qualité du travail effectué, la longévité de la tondeuse, et votre sécurité en dépendent.

L'utilisation de toute pièce " non d'origine ", en plus des risques encourus par l'utilisateur, entraînerait l'annulation de la garantie pour tout dommage en résultant. La société ETESIA décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'utilisation d'une pièce " non d'origine ".

11 • TABLEAU RÉCAPITULATIF DE L'ENTRETIEN RÉGULIER

Avant d'effectuer des travaux sous le châssis : retirez le capuchon de bougie.

ÉLÉMENT	AVANT CHAQUE TONTE	TOUTES LES 25 HEURES	TOUTES LES 50 HEURES	PÉRIODIQUEMENT	OBSERVATIONS
Huile	Vérifier niveau		Vidanger carter*		Indispensable pour la garantie
Bougie				Nettoyer ou régler toutes les 100 heures	Remplacer toutes les 250 heures
Filtre à air	Vérifier état	Nettoyer		Remplacer toutes les 250 heures	Diminuer ces intervalles dans des conditions très poussiéreuses
Système de refroidissement	Vérifier et nettoyer				
Filtre et/ou réservoir essence				Vérifier et nettoyer	
Conduite d'essence					Vérifier tous les 2 ans et remplacer si nécessaire
Rondelle d'accouplement	Vérifier état			Changer si choc brutal	
Transmission d'avance (PHTS)				Nettoyer et vérifier tension du câble	Maintenir parfaitement propre
Lame	Vérifier état				Changer si choc brutal
Câbles			Vérifier état		
Visserie				Vérifier serrage	

Le meilleur entretien est avant tout un nettoyage régulier après chaque tonte (carcasse, roues, moteurs, hauteurs de coupe, système de transmission...).

(*) toutes les 25 heures si la tondeuse est utilisée dans des conditions difficiles (poussières, chaleur, fortes charges).

DÉFINITIONS

- Revendeur, revendeur agréé : Distributeur sous contrat avec ETESIA pour la vente et l'entretien des appareils de cette marque.
- Utilisateur, acheteur : personne physique ou morale, entreprise, collectivité ou association ayant fait légalement l'acquisition, auprès d'un revendeur, d'un appareil ETESIA neuf ou d'occasion.
- Usage domestique : usage d'un appareil sur des terrains privés, appartenant à l'utilisateur et destinés à son usage exclusif (parcelle privée de résidence principale, de résidence secondaire, verger...).
- Usage professionnel : usage d'un appareil ETESIA à titre onéreux ou non sur des terrains collectifs, publics, terrains, appartenant à une entreprise dont l'activité n'est pas liée à l'entretien d'espace vert (hôpitaux, associations, établissements d'enseignement...) ou encore sur des terrains privés étant la propriété de tiers.
- Pièces d'usure : pièces devenant inévitablement impropres au bon fonctionnement de l'appareil suite à son utilisation normale et dont le remplacement est programmé dans le cadre de l'entretien régulier de l'appareil.
- Utilisation normale : utilisation de l'appareil respectant strictement l'ensemble des consignes (y compris de sécurité et d'entretien) données dans la notice d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

- En sus de la garantie légale, ETESIA offre une garantie contractuelle. D'une manière générale, la garantie ETESIA concerne l'échange gratuit des pièces qui sont devenues inutilisables suite à un défaut de matière, de fabrication ou de conception. Cette garantie s'applique au produit tel qu'il quitte l'usine.
- Le transporteur est seul responsable des dégâts de transport. Il est toutefois de la responsabilité du destinataire, lors d'avaries à la réception, d'émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, de les faire signer par le chauffeur et de les confirmer dans les 48 heures par courrier recommandé à ETESIA et au transporteur.
- La notice d'utilisation, livrée avec chaque appareil, contient toutes les informations relatives à l'utilisation normale de celui-ci. Toute utilisation en dehors de celles prévues et décrites dans la notice d'utilisation peut s'avérer dangereuse pour l'utilisateur, réduire la durée de vie de l'appareil et dégage ETESIA de toute responsabilité.

GARANTIE CONTRACTUELLE

- ETESIA offre, en sus des garanties légales notamment celle concernant les défauts cachés et les vices rédhibitoires (Art. 1641 à 1649 du code civil) et la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur (Art. L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation) la garantie contractuelle suivante:

La garantie contractuelle ETESIA est accordée pour une durée de 2 ans en usage professionnel ou pour une durée de 3 ans en usage domestique à partir de la date d'achat de l'appareil et sous réserve du strict respect des conditions ci-après.

- 1) Les indications de la présente notice d'utilisation doivent être respectées.
- 2) La carte de garantie a été retournée à ETESIA immédiatement après l'achat ou remplie sur le site extranet.
- 3) Le strict respect de ou des révisions tel que défini dans le tableau d'entretien de la notice d'utilisation.
- 4) Pour demander la prise en charge d'une réparation sous couvert de la garantie, l'acheteur s'adressera d'abord à un revendeur agréé ETESIA. Si cela devait s'avérer impossible, il peut également s'adresser à ETESIA qui indiquera une solution alternative.
- 5) Toute panne suspectée d'être un défaut entrant dans le cadre de la garantie contractuelle doit être présentée par un revendeur agréé. Seules les réparations effectuées dans les ateliers d'un revendeur agréé ETESIA peuvent faire l'objet d'une demande de prise en garantie.
- 6) Tout défaut de matière, de fabrication ou de conception reconnu comme tel par ETESIA sera pris en charge (pièces et main d'œuvre) par ETESIA selon le barème applicable au revendeur agréé concerné.

Il est du devoir du revendeur de faire bénéficier l'utilisateur de la totalité de la garantie qui lui aura été accordée par ETESIA. Dans le cas contraire, la responsabilité du revendeur sera totalement engagée et ETESIA se réserve le droit d'annuler sa décision sans aucune indemnité ni préavis.

- 7) Toute intervention réalisée dans le cadre de la garantie, en particulier dans le cas de l'échange de pièces, ne pourra donner lieu à un nouveau départ de la période de garantie.
- 8) En cas d'échange de pièces sous garantie, ETESIA se réserve le droit d'utiliser ou de fournir au revendeur agréé des pièces neuves ou d'occasion. Les pièces remplacées gracieusement redeviennent la propriété d'ETESIA, et doivent lui être restituées sur simple demande de sa part. ETESIA se réserve le droit de refuser la demande de garantie si les pièces ne peuvent être restituées, quelque soit la raison.
- 9) Cette garantie ne couvre cependant pas les pièces qui sont devenues inutilisables à la suite d'une réparation non conforme, du non-respect de l'entretien régulier préconisé dans le manuel d'utilisation ou encore d'une usure normale. Voici une liste non exhaustive de pièces d'usure: Bougies de préchauffage et d'allumage, filtres, pot d'échappement, joints, membranes, lame(s), pièces d'accouplement de lame, courroies, embrayage, batterie, électrolyte de batterie, câbles de commande, gaines, conduit de carburant, durit, liquide de refroidissement, fluides de lubrification et hydraulique, carburant, siège, capotages, toile ou grilles de panier, armature de panier, bavettes, pneumatiques, revêtement de pédale, revêtement de marche pied, rouleau anti-scalp, axe de rouleau, etc.
- 10) Le droit à l'ensemble de la garantie est annulé dans les cas suivants :
 - a) Pour des dégâts consécutifs à un non-respect des indications d'utilisation, de sécurité, d'entretien ou de stockage, telles qu'elles sont décrites dans la présente notice d'utilisation. ETESIA décline toute responsabilité, civile en particulier, pour des dégâts résultant de toute autre utilisation que celles décrites dans le présent manuel d'utilisation.
 - b) Pour des dégâts consécutifs à un accident ou à une collision.
 - c) Par la suite d'une modification de l'état original de l'appareil et/ou de l'utilisation de pièces non d'origine si ceci est à l'origine du dommage.
 - d) En cas d'intervention sur l'appareil par des ateliers autres que ceux du réseau de revendeurs agréés ETESIA.
- 11) En cas de changement de propriétaire de l'appareil, le délai de garantie restant peut être reporté au bénéfice du nouveau propriétaire si ce dernier en fait la demande écrite au Service Après Vente d'ETESIA. Ce faisant, le nouveau propriétaire confirme qu'il a reçu la notice d'utilisation et les conditions de garantie en même temps que l'appareil et qu'il les accepte sans réserve.
- 12) ETESIA se réserve la possibilité de vérifier si les conditions préliminaires d'octroi de la garantie contractuelle ont été respectées par l'acheteur.
- 13) Lorsque l'application de la garantie est demandée, ETESIA livre les pièces détachées dans les meilleurs délais. Une livraison immédiate ne peut cependant être exigée.
Un retard de livraison ne justifierait en aucun cas une demande de dommages et intérêts à l'encontre d'ETESIA SAS. De même, tout retard de livraison n'entraînerait aucune prolongation de la garantie.
- 14) Toute revendication supplémentaire vis-à-vis d'ETESIA est exclue.
- 15) En cas de litige sur une demande de garantie, le seul tribunal compétent sera celui indiqué sur le contrat de distribution établi entre ETESIA et le revendeur agréé contacté.

RAPPEL IMPORTANT :

Dès l'achat de l'appareil, la carte de garantie doit être :

- renvoyée dûment complétée et signée à :

ETESIA – SERVICE GARANTIE
67165 WISSEMBOURG CEDEX FRANCE

- ou remplie par votre revendeur sur le site extranet.

12• GARANTIE

Ces garanties contractuelles viennent en sus de la garantie légale des défauts cachés et vices rédhibitoires régis par les articles 1641 à 1649 du code civil et de la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur régie par les articles L 211-4 à L 211-14 du code de la consommation.

« Article L 211-4» du code de la consommation :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

« Article L 211-5» du code de la consommation :

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;
2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

« Article L 211-12» du code de la consommation :

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

« Article 1641» du code civil :

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

« Article 1648» du code civil :

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Selon la directive 2006/42/CE

Nous,

ETESIA

13, rue de l'Industrie, 67165 WISSEMBOURG CEDEX

déclarons sous notre propre responsabilité, que les tondeuses thermiques, type PRO 46, références PHE3 - PHTS3 auxquelles cette déclaration se rapporte, satisfont à l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive 2006/42/CE qui leur est applicable, ainsi qu'aux dispositions des autres directives européennes qui leurs sont applicables :

- 2014/30/UE (du 26/02/14)

Compatibilité électromagnétique

- 2000/14/CE (du 08/05/00)

Émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments

et garantissons que les tondeuses thermiques, type PRO 46, références PHE3 - PHTS3 satisfont aux exigences de la directive 2000/14/CE en matière d'émissions sonores dans l'environnement, et sont soumises à la procédure de contrôle interne de la production, avec évaluation de la documentation technique et contrôle périodique par un organisme notifié, le CETIM, F - 60304 SENLIS CEDEX.

- Niveau de puissance acoustique moyen mesuré : 96 dB (A)

- Niveau de puissance acoustique garanti : 96 dB (A)

M. Freddy Schmitt,

13, rue de l'industrie 67165 Wissembourg CEDEX,

est la personne autorisée à constituer le dossier technique.

Evaluation de la conformité avec contrôle interne de la fabrication d'une machine selon annexe VIII de la directive 2006/42/CE.

Modèle :



Année de fabrication

N° de Série :

Fait à Wissembourg, le 02/11/2019

M. Francis NEFF



Le Président

Produit susceptible de subir des modifications techniques.
Photographie et illustrations non contractuelles.

ETESIA SAS - 13, Rue de l'Industrie - F -
67165 WISSEMBOURG CEDEX
R.C.S. Strasbourg B343 510 996

Affranchir
au tarif
en vigueur

ETESIA

SERVICE GARANTIE

13 rue de l'Industrie
67165 WISSEMBOURG CEDEX
France



